



LDH

Fondée en 1898

Section du Pays d'Aix-en-Provence

Les Échos de la LDH – N° 63 Mars 2026

ÉLECTION MUNICIPALE A AIX LA LIGUE DES DROITS HUMAINS INTERROGE LES CANDIDAT·ES

A Aix, lors des législatives de 2012 et des municipales de 2014, nous avons interrogé les candidats et publié leurs réponses dans un numéro des « Échos de la LDH » largement repris par la presse.

Nous renouvelons cette initiative pour l'élection municipale des 15 et 22 mars 2026.

En tant que Ligue des droits humains, nous voulons une ville solidaire, libre, démocratique, ouverte et au service des habitants, juste, fraternelle et accueillante. Cela implique la défense et la mise en œuvre de nombreux droits et donc un grand nombre de politiques. Nous avons donc interrogé les candidat·es sur cinq thèmes particuliers qui nous ont été proposés par des habitants au cours de diverses actions organisées récemment : **démocratie, précarité, discriminations et égalité des droits, culture, vie associative.**

Nous nous sommes adressés **à tous les candidats** sauf à celui de l'extrême-droite dont nous dénonçons les positions racistes, xénophobes, réactionnaires. Voici les réponses de **Marc Pena (Aix Avenir), Julie Boronad (Aix en Commun) et Mounir Benammar (Révolution écologique du Vivant Aix 2026).**

Sophie Joissains (Passionnément Aixois) et Philippe Klein (Aix pour vous 2026) n'ont pas jugé utile de nous répondre.

Nota : nous avons conservé la typographie en gras quand elle a été retenue par les candidat·es. Nous avons par contre choisi une police unique pour tous.

Démocratie

Le pouvoir municipal s'exerce essentiellement par délégation. Nous élisons pour 6 ans un conseil municipal qui va prendre de très nombreuses décisions qui concernent la vie des aixois et aixoises. Les modes d'association des habitants sont rares et ténus. Favoriser l'intervention des habitants dans la prise de décision nous semble un enjeu démocratique essentiel.

- Envisagez-vous de mettre en place pour les habitants des dispositions d'**expression** (panneaux d'expression, pétition, mise à disposition de salles...), de **consultation** (enquêtes, débats, ouverture de commissions municipales...) et de **participation** (co-élaboration de projets, budget participatif...) ?

Les quartiers et les villages sont trop souvent en marge des débats publics alors qu'il serait nécessaire de les ancrer au plus près des réalités de terrain.

- Quel rôle et moyens entendez-vous confier aux **Conseils de quartier** ?



MARC PENA

Ma vision d'une ville démocratique repose sur la volonté de travailler avec les habitants et les acteurs concernés, ce qui diffère fondamentalement des pratiques qui veulent organiser l'expression citoyenne « par le haut », parfois sans garantir une bonne capacité d'écoute.

J'explique le constat que vous faites d'un lien ténu entre les aixois et les aixoises avec les élus et les services municipaux par un manque de confiance dans l'intelligence collective et la capacité d'innovation de ceux qui sont au contact des réalités. Coconstruire c'est travailler ensemble ; élus, services municipaux, acteurs associatifs et citoyens.

Pour qu'Aix-en-Provence devienne une ville plus démocratique, nous devons apprendre à travailler ensemble sur les grands projets et sur plusieurs domaines de compétences.

Je pense en particulier que, dans le domaine d'engagement qui est celui de la Ligue des droits humains, nous avons un chemin collectif à ouvrir avec les organisations humanitaires et de défense des droits humains pour mieux protéger et accompagner les plus vulnérables d'entre nous, et faire d'Aix-en-Provence une ville plus inclusive quelles que soient nos différences.

Je mettrai en place le référendum d'initiative citoyenne sur les grands projets et sujets municipaux.

J'appliquerai une transparence totale sur les critères d'attribution des logements

sociaux et des places en crèches.

Les comités de quartiers seront renforcés et soutenus dans leur rôle de « premier niveau » de démocratie municipale.

JULIE BORONAD

Nous voulons installer une vraie démocratie locale, autour de trois axes simples : ouvrir la participation, donner de vrais pouvoirs d'action aux habitantes et aux habitants, et rendre l'information plus accessible. Nous proposons un ensemble de mesures pour favoriser l'implication directe des citoyennes et des citoyens :

Mettre en place une communication transparente et garantir l'accès aux documents municipaux en renforçant à la fois les outils numériques et la présence de terrain. L'application « *Aix ma ville* » centralisera services, démarches et participation citoyenne, tandis que chaque mairie de secteur disposera d'un guichet unique avec accompagnement aux droits, inclusion numérique et permanences juridiques. Le nombre de panneaux d'affichage public sera augmenté pour l'expression citoyenne, associative et culturelle.

Mener des campagnes d'inscription sur les listes électorales. Mettre fin aux radiations abusives, en intégrant systématiquement l'inscription (ou la vérification) sur les listes électorales à chaque démarche administrative

Soutenir la participation des mineurs dès 16 ans et des résident.es étranger.es aux instances locales et au droit de pétition

Instaurer le droit de pétition : si elle réunit au moins 5 % des habitant·es, de plus de 16 ans, elle est défendue en conseil municipal par le ou la citoyen·ne porteur·se de la pétition et donne lieu à un examen du conseil.

Instaurer le Référendum d'initiative Citoyenne : un RIC peut être déclenché par 10% des électeurs de la commune. Si la participation dépasse 50 %, le résultat est appliqué.

Démocratiser l'élaboration du budget, avec l'organisation d'un débat d'orientation public et participatif, au sein des Conseils de quartier.

Nous voulons faire des Conseils de quartier des acteurs de la vie et des politiques locales, en les dotant de budgets participatifs (fonctionnement et investissement), avec engagement de la municipalité d'inscrire leurs projets à l'ordre du jour du conseil municipal. Ouverts à toutes et tous, ils réuniront habitant·es, associations (y compris les comités d'intérêt de quartier (CIQ), les collectifs et les élu·es. L'introduction d'un tirage au sort sera complétée de mesures d'accompagnement (accueil des enfants par exemple).

MOUNIR BEN AMMAR

Notre priorité est une démocratie réelle, inscrite au cœur du mandat.

Expression, consultation, co-construction

Nous mettrons en œuvre :

- Création d'une Maison des projets, espace permanent d'information, de débat et

de co-construction des politiques publiques.

- Budget participatif écologique dédié aux projets citoyens sur la base d'une enveloppe
 - Ouverture des commissions municipales aux habitants et acteurs associatifs.
 - Droit de pétition locale avec inscription automatique à l'ordre du jour au-delà d'un seuil.
 - Mise à disposition gratuite ou symbolique des salles municipales.
 - Déploiement de guichets uniques de quartier et d'un bus itinérant des droits.
- Nous reconnaissons l'expertise d'usage des habitants et des associations comme un contre-pouvoir citoyen.

Conseils de quartier

Nous renforcerons et dynamiserons les 15 conseils de quartier par :

- Un budget propre de fonctionnement
- des points réguliers avec la mairie de quartier
- Une consultation obligatoire pour les projets d'aménagement.
- Une représentation annuelle devant le conseil municipal.
- Un appui logistique et administratif renforcé.

Parallèlement nous réactiverons les 4 conseils citoyens et soutiendront les comités d'intérêt de quartier pour chacune de ses structures, instances soient complémentaires et participent à la démocratie locale.

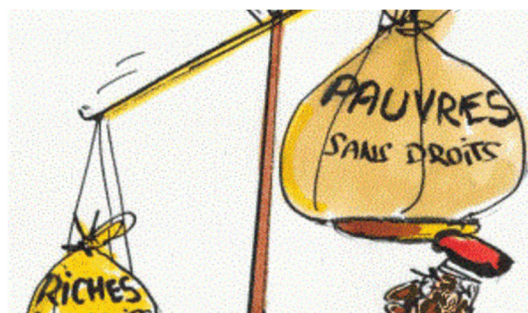
Précarité

Aix a la réputation, en raison des prix exorbitants des loyers et de l'apparence du centre-ville, d'être une « ville de riches ». Pourtant, bien des Aixois vivent dans la précarité économique et sociale : des sans abri vivent dans la rue (l'un d'eux est mort de froid cet hiver) ; d'autres occupent des logements insalubres, mal isolés, trop petits, dont le loyer ne correspond pas à leurs revenus. Des jeunes sont obligés de vivre chez leurs parents parfois jusqu'à la trentaine, faute de trouver un logement à eux...

« C'est pas une ville accueillante pour les laissés-pour-compte » (Nicole)

Quelle stratégie comptez-vous mettre en œuvre pour remédier à cette situation :

- Jusqu'à où êtes-vous prêt-e à aller dans l'accompagnement des **personnes sans domicile** ? Nouveaux lieux d'accueil ? dans quelles conditions ?
- Logement social : donnerez-vous la priorité au **logement très social** correspondant aux besoins de ceux et celles dont les revenus sont les plus bas ?
- Accepteriez-vous de prendre des mesures « impopulaires » telles que **l'encadrement des loyers dans notre ville, le permis de louer** ou encore l'augmentation de la taxe sur les logements vacants ?



La précarité est une réalité à Aix en Provence pour qui ne détourne pas le regard. Les raisons de la précarité sont multiples et souvent associées : pauvreté, logement, emploi, liens sociaux, régularité de séjour, santé, inégalités hommes femmes.

Notre responsabilité est de constater que des causes de la précarité sont permises par la faiblesse ou l'absence des politiques publiques de l'Etat, mais aussi des collectivités locales quand elles en ont la compétence.

Nous constatons comme vous que, pour lutter contre la précarité, sans ignorer que d'autres sujets devront être considérés, la question du logement doit être une priorité municipale.

Je considère que **le logement est un droit fondamental**, depuis trop longtemps dominé par une politique de marchandisation et de spéculation qui a conduit Aix en Provence à cette situation de crise. Je fais du droit au logement une priorité de notre programme :

- Création de places d'accueil et d'hébergement d'urgence permettant un accueil inconditionnel
- Adaptation temporaire et réactive des capacités d'hébergements d'urgence aux conditions climatiques pour les personnes sans domicile
- Application de la loi SRU. Construction de logements sociaux, en développant notamment l'offre « très social » pour les personnes et les familles dont les revenus sont les plus bas. Les critères d'attribution de ces logements seront transparents
- Interdiction de la démolition des logements sociaux sans relogement sur place
- Création de résidences étudiantes publiques à loyers sociaux
- Extension du permis de louer pour protéger les locataires
- Encadrement des loyers avec un contrôle effectif
- Limitation des meublés touristiques, type Airbnb, et des logements vacants, qui sont une des conséquences négatives du surtourisme
- Régulation stricte des résidences secondaires
- Création d'une Maison de l'Habitat pour accompagner les habitantes et les habitants
- Renforcement de la lutte contre l'habitat indigne, et engagement d'un plan massif de rénovation énergétique et d'isolation
- Favoriser la production de logements par des coopératives d'habitants
- Enfin nous mettrons fin à la vente systématique des biens publiques, quand elle ne profite pas aux aixoises et aux aixois.

J'espère aussi être maire pour que **l'urbanisme et l'aménagement** du territoire soient pensés autrement. La rénovation du quartier Faubourg ne doit pas être une opération de spéculation immobilière qui va repousser les classes populaires et moyennes hors du centre-ville, mais au contraire l'opportunité de créer des logements accessibles. Le projet présenté comme un nouveau quartier au lieu-dit

La Constance, sur 40 hectares de terres agricoles à l'ouest d'Aix-en-Provence doit être réinterrogé.

JULIE BORONAD

Pour l'accompagnement des personnes sans domicile, nous nous engageons à :

Créer des places de logement d'urgence, pour le logement des sans-abris et des personnes en situation de grande précarité, avec ou sans papiers.

Demander la réquisition des bâtiments vacants pour en faire des logements d'urgence ou d'hébergement temporaire.

Nous donnerons la priorité au logement très social avec pour objectif de **construire 450 logements sociaux/an**, dont **40% très sociaux**, et d'atteindre l'objectif de 25 % inscrit dans la loi.

Et voici les mesures que nous mettrons en œuvre

Mettre en place l'encadrement des loyers, en limitant les prix à la location, sur la base d'un loyer de référence juste, défini par quartier, taille et type de location.

Étendre le permis de louer, (autorisation préalable de mise en location) bien au-delà de la résidence des Facultés sur tous les lieux d'habitat indigne et insalubre. En cas d'arrêtés de péril ou d'insalubrité, procéder à l'exécution d'office des travaux si le propriétaire est défaillant.

Créer une brigade municipale du logement, composée d'équipes de terrain, pour défendre les locataires, anticiper les situations de logement indigne, prévenir les expulsions locatives (commission de prévention des impayés locatifs avec les bailleurs, permanence d'aide juridique, médiation, etc.), réguler les locations de courte durée et contrôler le respect du permis de louer.

Diminuer la vacance en utilisant tous les outils disponibles : taxe sur les logements vacants, bail à réhabilitation sociale, bail emphytéotique, prêt d'accession sociale..., et remettre en location des logements vacants du centre-ville pour des familles de condition modeste.

Acquérir à l'amiable (ou exproprier) des bâtiments insalubres du centre-ville pour en faire des lieux de vie (logements y compris sociaux, services publics, commerces...)

Aider à la gestion locative et à la garantie de loyer, par des mesures d'accompagnement, en s'appuyant sur les dispositifs existants

Encadrer les locations touristiques, en renforçant la **lutte contre les abus type Airbnb** par des actions ciblées : plafonnement à 90 jours de la période de location pour les résidences principales, contrôles réguliers des annonces frauduleuses, et information sur les impacts du meublé touristique.

MOUNIR BEN AMMAR

Aix est devenue socialement excluante. Le taux de pauvreté sur la ville atteint

15%, de nombreuses familles et jeunes sont en précarité en particulier dans les quartiers prioritaires mais aussi au centre-ville dans le quartier du faubourg par exemple.

Notre programme agit structurellement sur cette problématique sociale et économique en mettant prioritairement l'augmentation du pouvoir d'achat et le droit et l'accessibilité au logement.

Concernant le **pouvoir d'achat** notre programme prévoit :

- Gratuité totale des transports en commun (chiffrage de 9 millions d'euros avec compensation financière à verser à la Métropole)
- Gratuité des cantines scolaires 100 % bio et locales pour tous les écoliers aixois (3, 5 millions d'euros).
- Tarification sociale de l'eau avec gratuité des premiers m³.
- Revenu universel municipal expérimental pour 1000 jeunes et étudiants (4,8 millions d'euros)
- Baisse ciblée de la taxe foncière y compris la taxe des ordures ménagères et le gel des tarifs municipaux qui ont augmenté de 35 % en 10 ans
- ouverture d'épiceries sociales et solidaires dans les différents quartiers.

Personnes sans domicile

Nous renforcerons :

- L'accueil de jour et les équipes mobiles sociales.
- La coopération avec les associations et l'État avec des subventions plus importantes aux associations telles que la croix rouge
- L'accès au logement via l'augmentation du nombre de places d'hébergement d'urgence avec mobilisation de 5 % des 7 521 logements vacants et l'attribution prioritaire.

Logement social et très social

Nous nous engageons à :

- Respecter la loi SRU en construisant massivement du logement social et étudiant.
- Prioriser le logement très social de type PLAI dont le taux n'est que 5 % alors que la réglementation impose un taux de 30 %
- Mettre en place un encadrement strict des loyers car notre ville est en zone tendue
- Développer le bail réel solidaire et un Office Foncier Solidaire.
- Limiter les locations touristiques type Airbnb.
- Mettre en œuvre un permis de louer dans les quartiers du faubourg et d'autres territoires en fonction du diagnostic réalisé.
- Concernant les bailleurs indécents, nous renforcerons le service d'hygiène et salubrité de la ville avec une coopération étroite avec la Caf.

Discriminations et égalité des droits



Les manifestations, les actes de racisme et d'antisémitisme n'épargnent pas Aix. Ni les discriminations ou l'intolérance envers les musulmans, les Roms, ou celles liées au genre, à la religion, au handicap...

- Que promettez-vous de faire pour la défense de la **laïcité** ?
- Que ferez-vous pour pallier l'absence de mosquée à Aix, qui oblige les musulmans à prier dans des caves, alors que les autres religions disposent d'églises et d'une synagogue ?
- Mettrez-vous à disposition des Roms un terrain équipé, à

proximité de la ville ?

MARC PENA

Je continuerai à lutter pour une ville ouverte et respectueuse de la dignité humaine, contre toutes formes de discriminations. Vous pouvez d'ores et déjà juger de la sincérité de mon engagement personnel et public par ma présence quand il s'agit de dénoncer, par mes paroles quand il s'agit de convaincre, par mon soutien quand il s'agit de défendre, et par mes actions dans l'exercice de mes responsabilités.

S'agissant d'égalité des droits et de lutte contre les discriminations, je vous invite à prendre en considération mon programme pour la sécurité et la place que je veux redonner à l'école dans notre ville.

La **sécurité** est pour moi la mère de toutes les libertés. Je comprends que certaines personnes ou certains quartiers se sentent délaissés. Je vais renforcer partout la police de proximité, pour rétablir de l'humain face à la délinquance qui se développe, y compris sur les risques du narcotrafic.

Pour renforcer les actions de préventions et réduire les incivilités, cette proximité sera intensifiée par le recrutement d'animateurs et de médiateurs qui connaissent les quartiers et qui seront connus de leurs habitants. Le droit des femmes à la sécurité et à la protection contre les violences fera l'objet d'une action spécifique qui passera par la formation d'agents municipaux et l'organisation d'un accueil dédié.

Je veux que **l'égalité des chances de tous nos enfants** soit la boussole qui guide notre action pour l'école. Vous trouverez dans notre programme : un véritable service public de la petite enfance, une école publique qui va vers la gratuité, un grand plan du périscolaire, les petits déjeuners gratuits en priorisant par secteurs, la rénovation des écoles et l'aide aux familles monoparentales

Je veux aussi réduire la **fracture numérique** qui prive certains d'un accès à leurs droits, et d'autres aux services du quotidien. Nous créerons un service public

d'accès au numérique adapté à chaque secteur municipal, et développerons avec les associations l'apprentissage du numérique.

Chaque Mairie de quartier devra proposer rapidement un accompagnement aux droits pour tous.

Je soutiendrai également les initiatives associatives et publiques pour que l'apprentissage du français soit accessible à toutes et tous.

Le **droit à l'emploi** est un principe constitutionnel. La municipalité en place est restée sourde à la seule idée d'étudier la faisabilité de créer un « territoire zéro chômeur de longue durée » qui a permis à 6000 personnes durablement éloignées de l'emploi en France de retrouver le pouvoir de vivre. Une nouvelle étape législative a été franchie le 27 janvier dernier pour permettre une 3^{ème} étape vers sa généralisation. Nous étudierons ensemble ce projet porteur de nombreux enjeux sociaux et écologiques.

La **laïcité** est un des principes constitutionnels de notre république. Je défends que la laïcité ne soit pas une opinion mais un devoir pour tout responsable politique, acteur public et citoyen. Je pense d'ailleurs que porter ostensiblement un insigne religieux dans l'exercice d'un mandat d'élu ne contribue pas à défendre le droit de chacun à l'égalité sans distinction d'origine ou de religion.

Dans le contexte actuel, chaque 9 décembre « journée de la laïcité » dans les écoles devra être étendue à la fonction publique municipale et un référent laïcité sera nommé et connu de tous au sein des services de la ville.

Je veillerai à la neutralité des services publics, notamment dans la mise à disposition des moyens aux associations.

La liberté religieuse fait aussi partie des droits fondamentaux de notre république, y compris pour les musulmans dont la liberté de culte nécessite l'existence d'une **mosquée**. Les compétences de la municipalité seront impliquées pour faciliter la construction d'une mosquée, dans le respect de l'interdiction de subventionner les associations culturelles depuis la loi de 1905.

L'idée que les **Roms** aient été expulsés le 26 janvier dernier pour la 3^{ème} fois en une seule année, en plein hiver et toujours sans solution d'emplacement m'est insupportable. Une nouvelle fois aux niveaux départemental et communautaire je défendrai la loi concernant les « français voyageurs » et le fait que le droit d'installation des Roms doit être respecté. Pour ce qui est d'Aix en Provence je m'engage à montrer l'exemple. Avec les associations, les acteurs sociaux et les Roms eux-mêmes nous élaborerons une solution basée sur les droits et les devoirs de toutes les parties prenantes.

Nous aménagerons un terrain pour qu'il soit géré dans ce cadre.

JULIE BORONAD

S'agissant des discriminations et de l'égalité des droits, nous voulons :

Garantir la laïcité et lutter contre son instrumentalisation, en veillant à l'**accès équitable** aux salles municipales pour les cérémonies civiles ou religieuses, à la

liberté d'association, et à la **neutralité** des services publics, conformément à la loi de 1905.

Aider la communauté musulmane à créer un lieu de culte unique et adapté en ne faisant pas obstacle par principe à la demande de **permis de construire** d'un lieu conforme à la loi, et en mettant à disposition un terrain dans le cadre d'un bail emphytéotique.

Combattre l'anti-tsiganisme en garantissant le respect des droits fondamentaux des voyageurs et ceux des Roms. Aires d'accueil dignes, accès aux services essentiels, fin des expulsions sans solution de relogement qui sont des obligations légales. Exiger que la Métropole applique enfin le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, tandis que la ville s'engagera pleinement sur le foncier et la concertation locale afin de garantir un accueil organisé et apaisé.

MOUNIR BEN AMMAR

Nous sommes une liste de gauche, écologiste, féministe, antiraciste, contre l'antisémitisme et l'islamophobie.

Laïcité

Nous défendons une laïcité stricte et protectrice : neutralité publique et liberté de conscience.

Nous mettrons en œuvre :

- Un plan municipal de lutte contre toutes les discriminations.
- Formation obligatoire des agents municipaux.
- Grille d'évaluation inclusive des politiques publiques.
- Accompagnement municipal des victimes.

Nous renforcerons notre partenariat avec la Fondation du Camp des Milles.

Lieu de culte musulman

Nous soutenons la création d'un centre cultuel et culturel musulman d'excellence, via un bail emphytéotique administratif, sans financement public du culte, dans le respect strict de la loi de 1905.

L'égalité des cultes est un impératif républicain et les conditions actuelles de l'exercice du culte musulman dans notre ville sont indignes

Situation des Roms

Nous privilégierons une approche digne, humaine et inclusive :

- Travail avec l'État pour des solutions d'accueil temporaires et accompagnées.
- Accès aux droits, scolarisation, santé, à l'emploi
- Mise en œuvre d'un accompagnement social renforcé pour favoriser l'intégration de nos concitoyens dans notre ville.

Par ailleurs et parce qu'une ville écologique et populaire doit être accessible à

toutes et tous, nous ferons du **handicap** une priorité transversale de notre mandat (logement, transport, école inclusive...)

Vie culturelle



La création artistique et sa diffusion pour tous sont une des garanties de vie démocratique. Aix-en-Provence porte une image artistique et culturelle forte à laquelle la Ville contribue en soutenant les structures et les spectacles qui constituent sa vitrine prestigieuse. Par ailleurs développer la culture numérique pour tous les âges devient indispensable.

Mais la culture partagée est une dimension importante du vivre ensemble. Qu'en est-il de la culture pour tous et en tous lieux ?

Pour concerner toutes et tous la vie culturelle et artistique est faite d'une multitude d'artistes, de lieux, de projets, d'animateurs, de coordinateurs ...

- Quid des structures culturelles et sociales des **quartiers et des villages**, de leur financement au fonctionnement et/ou au projet ?
- Comment pensez-vous soutenir les **artistes** développant des projets avec et pour les publics éloignés des codes culturels dits classiques : appel à projets contraignants ou ouverture à la créativité ?
- Il manque de **lieux** pour travailler les projets artistiques. Envisagez-vous de mettre à disposition des locaux de travail, des lieux de résidence équipés ?
- Réserver un spectacle, inscrire ses enfants dans une école, réserver un billet de train, remplir les formulaires de l'administration ... nécessite une maîtrise de l'outil informatique. Comment comptez-vous contribuer à réduire la **fracture numérique** ?

MARC PENA

J'ai la volonté de développer une **offre culturelle pour tous et partout**, et d'initier nos enfants à la création artistique.

Le développement de l'offre culturel ne peut efficacement résulter d'une action descendante si nous voulons qu'elle favorise la diversité des préférences et des talents artistiques. Je m'appuierai sur les associations culturelles, elles-mêmes issues de la volonté et du dynamisme des aixoises et des aixois, pour développer une offre culturelle plus proche des attentes. Avec ces associations, je m'assurerai de l'adaptation des lieux culturels de proximité partout dans notre ville.

Je soutiendrai les **organisations artistiques** pour leur donner les moyens de pratiquer, de créer et de partager la richesse constituée par la diversité des cultures, dont la culture provençale, présente dans notre ville. Je favoriserai l'accès à la culture et aux spectacles vivants pour tous en développant une

tarification sociale lors de l'attribution des subventions et autres moyens publics municipaux.

Je pense que le goût pour la culture commence très tôt. Nous avons de grandes ambitions pour que le **périscolaire** participe au développement individuel et collectif de tous nos enfants.

L'apprentissage de la musique, de la danse, des arts plastiques, du spectacle vivant ou de la lecture y occupera une place importante. Je propose que cela soit une opportunité pour les associations qui développent ces offres artistiques, et en assure la continuité en dehors de l'école.

JULIE BORONAD

Pour rééquilibrer l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire, nous entendons :

Créer de **nouveaux lieux culturels** en réhabilitant des locaux vacants ou en préemptant des locaux vacants, via des appels à manifestation d'intérêt, en priorité dans les quartiers aujourd'hui dépourvus d'espaces culturels.

Faire de l'accès à la culture un droit effectif, quels que soient l'âge et les revenus, en renforçant la **tarification sociale** dans l'ensemble des structures culturelles. Conditionner à ce critère les subventions importantes, et dans les équipements municipaux, proposer des places à très bas coût ainsi que des gratuités ciblées selon l'âge ou les revenus.

Faire des lieux culturels de véritables espaces de vie de quartier, en ouvrant et adaptant leurs horaires en particulier les bibliothèques, au rythme des habitant-es. Élargir leurs usages au-delà des spectacles pour accueillir débats, rencontres, et fêtes, avec des dispositifs d'accueil des enfants. Consulter les habitant.es

Pour soutenir les artistes, nous voulons :

Rompre avec la hiérarchie entre cultures dites « élitistes » et populaires. Inciter les lieux culturels à s'ouvrir aux créations urbaines (hip-hop, rap, stand-up etc.) et soutenir les espaces inclusifs permettant l'expression de toutes les cultures présentes sur le territoire. Consulter les habitant.es sur leurs besoins et attentes culturelles.

Aider les petits lieux de musiques actuelles avec une aide à la professionnalisation des artistes : soutien pour l'obtention des licences de spectacles, information et pilotage sur les aides à l'emploi artistique dans les CHR (Cafés - Hôtels - Restaurants).

Mettre fin au manque d'espaces pour la création artistique, en créant un réseau de lieux de répétition, de stockage et d'exposition. Ils seront accessibles en priorité aux structures sans locaux.

Pour réduire la fracture numérique, il nous faut :

Garantir le choix entre démarche physique et dématérialisation.

Assurer un rôle d'accompagnement numérique, y compris en lien avec les associations, avec des services dédiés dans les mairies annexes et les centres sociaux.

MOUNIR BEN AMMAR

Nous voulons faire de la culture un droit, pas un privilège.

Si Aix bénéficie d'un rayonnement important, notamment via le Festival d'Aix-en-Provence, le GTP... nous rééquilibrerons les financements vers la culture populaire et de proximité.

Culture dans les quartiers

Nous mettrons en œuvre :

- Création d'une Cité des arts et de la culture (résidences, ateliers, cinéma public).
- Antenne de la bibliothèque Méjanès au Jas-de-Bouffan.
- Bibliobus dans tous les quartiers et villages.
- Accès gratuit ou très modique aux équipements culturels pour les jeunes.
- Soutien accru aux structures culturelles locales.

Artistes et lieux de création

- Ateliers municipaux à loyers modérés.
- Résidences d'artistes toutes disciplines.
- Mise à disposition de locaux municipaux vacants.
- Financement réorienté vers la création contemporaine et émergente.

Nous lutterons contre la **précarité numérique** par :

- Permanences d'accompagnement dans les quartiers.
- Accès aux outils numériques dans bibliothèques et équipements publics.

Vie associative



Aix en Provence est une ville où le mouvement associatif est fort, divers, pluriel. Chaque année le forum accueille plus de 300 associations actives dans le champ social, culturel, sportif, sanitaire, humanitaire et de défense des droits. Des citoyens se regroupant agissent ensemble pour un objectif commun et pratiquent aussi au jour le jour la

démocratie. Mais de nombreuses associations, sans gros moyens et dépendant uniquement du bénévolat, ont besoin d'être accompagnées.

- Allez-vous recréer une vraie **maison des associations** à gestion partagée contribuant à la fédération de projets et mettant à disposition salles et ressources

mutualisées, si possible multisites : une maison centrale, des antennes dans les principaux quartiers ?

- Comment envisagez-vous de développer un **partenariat** avec les associations dans l'élaboration des politiques locales ?

- Dans l'aide aux associations, êtes-vous disposé à privilégier les subventions de fonctionnement et mettre en œuvre des **conventions pluriannuelles** ?

MARC PENA

Né à Aix-en-Provence, je connais la diversité, le dynamisme, la qualité et souvent l'expertise du mouvement associatif aixois. Nous savons aussi les difficultés de certaines associations faute de moyens, entre autres celles qui œuvrent dans le domaine humanitaire, de l'accès au soin, du social et de la défense des droits. Je m'engage à les accompagner pour maintenir le pluralisme de l'action associative, avec des **conventions pluriannuelles** quand elles seront mieux adaptées.

Outre ce qu'elles apportent dans les domaines culturel, sportif, social, humanitaire, ou de défense des droits, des milliers de citoyens s'y engagent et pratiquent au jour le jour une démocratie de proximité. Je n'ai d'ailleurs jamais vraiment compris pourquoi des « comités Théodule » étaient créés pour écouter et élaborer des préconisations avec les aixoises et les aixois, tout en se privant de la connaissance des réalités « de terrain » vécues par les bénévoles du mouvement associatif ?

Je travaillerai, avec mon équipe, en **co-construction avec les associations** pour l'élaboration des politiques publiques locales.

Je partage les objectifs que vous conditionnez à l'existence d'une « vraie » **maison des associations**.

Il serait toutefois paradoxal que nous arrivions avec une solution toute faite alors que nous proposons la méthode de la co-construction. Je souhaite être maire pour que nous puissions étudier les meilleures solutions et atteindre ces objectifs ensemble.

JULIE BORONAD

Pour dynamiser la vie associative, nos mesures consistent à :

Récréer une maison des associations, cogérée avec la municipalité.

Mettre en place des partenariats avec les associations pour l'élaboration des politiques locales

Donner de la stabilité aux associations au travers de conventions et subventions de fonctionnement pluriannuelles pour permettre aux associations de se projeter et de pérenniser les emplois.

Empêcher le clientélisme dans l'attribution des subventions en instaurant un cahier des charges clair. Les financements seront accordés selon des critères transparents : utilité sociale, travail réel sur le terrain, égalité femmes-hommes, conditions de travail dignes et bien-être des salarié·es, respect des conventions collectives, tarification sociale et pratiques professionnelles respectueuses et non discriminantes.

Garantir un accès équitable et transparent aux ressources municipales par la mise en place d'une **plateforme** publique recensant l'ensemble des lieux municipaux disponibles et les conditions d'accès. Permettre le **prêt gratuit** des équipements municipaux aux associations, collectifs et partis politiques.

MOUNIR BEN AMMAR

Notre programme consacre un axe entier à la démocratie réelle et à la reconnaissance du tissu associatif.

Maison de la vie associative

Nous créerons une Maison municipale de la vie associative dans les bâtiments construits à Phare et Balises :

- Bureaux partagés/Salles mutualisées.
- Accompagnement juridique, administratif et financier.
- Fonctionnement indépendant et transparent.

Possibilité d'antennes dans les grands quartiers.

Nous mettrons à disposition gratuitement les salles municipales aux associations aixoises

Nous instaurerons :

- Co-construction systématique des politiques locales.
- Reconnaissance formelle de l'expertise associative.
- Conférences annuelles de la vie associative.
- Fin du clientélisme dans l'attribution des subventions.

Financement

Nous privilégierons :

- Subventions de fonctionnement stables.
- Conventions pluriannuelles d'objectifs.
- Critères publics et transparents.

municipales

LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2026

LDH

Fondée en 1898



LUTTONS CONTRE

L'EXTRÊME DROITE

L'EXTRÊME DROITE RISQUE D'IMPOSER DES MESURES RESTREIGNANT LES LIBERTÉS ET LES DROITS.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) appelle toutes les citoyennes et citoyens à se mobiliser dans le cadre des élections municipales pour faire barrage à l'extrême droite.

LUTTER CONTRE
L'EXTRÊME DROITE
AUX MUNICIPALES DE 2026,
C'EST PARTICIPER
À LA CONSTRUCTION
D'UNE ALTERNATIVE
ÉCOLOGIQUE, SOCIALE
ET DÉMOCRATIQUE.

La LDH vous intéresse ? N'attendez pas, rejoignez-la !

Ligue des Droits de l'Homme, section du Pays d'Aix-en-Provence

Tél : 07 44 54 40 79 ldh.aix@laposte.net - www.ldh-aix.org -
<http://www.facebook.com/ldh.aix>
